



# Délibération du Conseil d'administration

## Séance du 14 novembre 2024

**Présents** MM. Jean-Paul PAVILLON, Gérald BOUSSICAULT et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON (arrivée au point n°3), Corinne PICARD représentant le conseil municipal.  
Mmes Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO, Monique LE BIHAN, Marie-Chantal GUILLOT et M. Paul ABLINE représentant les associations.

**Absents excusés ayant donné pouvoir**

M. Philippe LABORDERIE	Mme Edith CHOUTEAU
Mme Christelle TREHET-COLLET	Mme Monique LE BIHAN

**Assistaient également**

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,  
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé,  
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,  
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement.

**Convocation adressée le 8 novembre 2024, CASF, article R123-16**

---

**POINT N°6 – CONVENTION DE MECENAT MELDOMYS**

Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Président, expose :

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant que le projet « des rendez-vous pour tisser des liens : ensemble Cé bien », déposé par le CCAS, dans le cadre de l'appel à mécénat proposé par Maine et Loire Habitat, groupe Meldomys, a été retenu par le mécène, pour un soutien financier à hauteur de 2 000 €.

Considérant qu'une convention de mécénat doit être signée pour encadrer ce mécénat,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration décide :**

- d'approuver la convention de mécénat pour le projet "Ensemble Cé bien : des rendez-vous pour tisser des liens",

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention et ses éventuels avenants.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

